Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_22-DE

N° 2026-04-22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : **Élection des délégués de la Commune de CORLAY au Conseil d'Administration de l'E.H.P.A.D. de CORLAY**

Monsieur le Maire demande, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, de procéder à l'élection des trois délégués appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de CORLAY.

L'assemblée décide de procéder immédiatement à cette élection, étant précisé qu'il s'agit d'élire trois délégués.

Messieurs ALLAIN, LE LAY et Madame RAOULT font acte de candidature.

Un premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- Monsieur Olivier ALLAIN 15 voix
- Monsieur Hubert LE LAY 15 voix
- Madame Marie-Pierre RAOULT 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, Messieurs ALLAIN, LE LAY et Madame RAOULT sont désignés en tant que délégués au Conseil d'Administration de l'E.H.P.A.D de CORLAY.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.



Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026.
Certifié par M. le Maire.

